

RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00133
Numéro SIREN : 393 578 422
Nom ou dénomination : 4 B

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007403



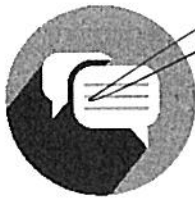
AUDITEURS
ASSOCIÉS

113 route de Labège
31400 TOULOUSE
T. 05 62 71 48 00
www.auditeurs-associes.com

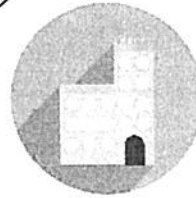
certifié conforme



Expertise-comptable



Conseils



Social



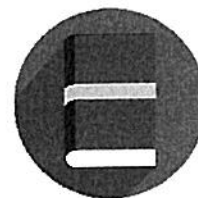
Juridique



Médical



Gestion du patrimoine



Commissariat aux comptes

Comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2017

S.A.S 4B

Zone d'Aménagement

31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert comptable

Bilan - compte de résultat

Bilan actif
Bilan passif
Compte de résultat

Détail des comptes

Détail bilan actif
Détail bilan passif
Détail compte de résultat

L'Annexe

Principes et méthodes comptables retenues
Compléments d'informations
Engagements financiers et autres informations
Autres éléments significatifs

Liasse fiscale

Déclaration
Tableaux
Annexes libres

Etat de gestion

Soldes intermédiaires de gestion
Ratios de dynamisme
Tableau de financement
Ratios de gestion courante
Détails de ratios

Compte rendu de travaux

d'expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité :

S.A.S 4B

relatifs à l'exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan
5 791 452 euros
- Chiffre d'affaires
14 714 307 euros
- Résultat net comptable
1 418 478 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Fait à Toulouse
Le 06/02/2018

Une signature manuscrite stylisée, composée de plusieurs boucles et traits fluides, représentant le nom de l'expert-comptable.

Signature électronique
Marc ANGLES
Expert-comptable

Bilan

Compte de résultat

Actif

	Valeurs au 31/10/17			Valeurs au 31/10/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				697
Frais de développement				30 490
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	10 671		10 671	
Autres immobilisations incorporelles	2 938 151	2 486 970	451 181	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				105 950
Terrains	6 824	5 908	916	19 373
Constructions	149 827	126 545	23 282	138 746
Installations tech., matériel, outillages industriels	79 449	51 965	27 484	179 550
Autres immobilisations corporelles	48 299	31 664	16 634	219 173
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				476 776
Participations	476 520		476 520	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				2 040
Autres titres immobilisés	1 696		1 696	1 325
Prêts				330 519
Autres immobilisations financières	327 324		327 324	
Total de l'actif immobilisé (I)	4 038 761	2 703 053	1 335 708	1 504 639
Actif circulant				
Stocks et en-cours				28 636
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				2 951 477
Marchandises	66 703		66 703	1 140
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				145 331
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	14 749		14 749	1 409 742
Autres créances (3)	2 263 507		2 263 507	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				1 213 260
Autres titres	1 507 847		1 507 847	
Instruments de trésorerie				2 069 871
Disponibilités	601 751		601 751	132 883
Charges constatées d'avance (3)	1 188		1 188	
Total de l'actif circulant (II)	4 455 744		4 455 744	7 952 341
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	8 494 505	2 703 053	5 791 452	9 456 979
(1) Dont droit au bail	10 671			10 671
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif

Valeurs
au 31/10/17

Valeurs
au 31/10/16

Capitaux propres

Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves	4 000	4 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	3 660 680	3 587 045
Autres réserves		
Report à nouveau	1 418 478	873 636
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 123 158	4 504 680

Situation nette

Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		

Total des capitaux propres (I) 5 123 158

4 504 680

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		

Total des autres fonds propres (I) Bis

Provisions

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		

Total des provisions (II)

Dettes (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	170 468	79 525
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 682	44 125
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	281 503	3 458 482
Dettes fiscales et sociales	71 138	1 203 735
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		153 025
Autres dettes	121 502	13 408
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		

Total des dettes (III) 668 294

4 952 299

Écarts de conversion passif (IV)

Total du passif (I + II + III + IV) 5 791 452

9 456 979

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

142 149
526 145

42 978
4 909 321

Détail Compte de résultat

Du 01/11/16
Au 31/10/17

% CA

Du 01/11/15
Au 31/10/16

% CA

Variation

en valeur

en %

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

13 582 938 92,31

49 675 678 98,93

-36 092 740 -72,66

Production vendue (biens et services)

1 131 370 7,69

537 857 1,07

593 513 110,35

Montant net du chiffre d'affaires

14 714 307 100,00

50 213 536 100,00

-35 499 228 -70,70

Subventions d'exploitation

7 127 0,05

10 489 0,02

-3 361 -32,05

Reprises provis. (amorts), trans. charges

413 861 2,81

154 096 0,31

259 765 168,57

Autres produits

4 331 0,03

15 838 0,03

-11 507 -72,65

Total des produits d'exploitation (I)

15 139 626 102,89

50 393 958 100,36

-35 254 332 -69,96

Charges d'exploitation (2)

Achats de marchandises

8 671 874 58,93

38 630 669 76,93

-29 958 795 -77,55

Variation de stocks

3 003 918 20,41

56 999 0,11

2 946 920

Achats mat. premières et autres approvis.

22 173 0,15

104 915 0,21

-82 741 -78,87

Variation de stocks

28 636 0,19

-8 433 -0,02

37 070 439,56

Autres achats et charges externes

2 039 097 13,86

5 590 811 11,13

-3 551 714 -63,53

Impôts, taxes et versements assimilés

222 720 1,51

564 417 1,12

-341 697 -60,54

Salaires et traitements

510 086 3,47

2 866 043 5,71

-2 355 957 -82,20

Charges sociales

282 837 1,92

837 004 1,67

-554 167 -66,21

Dot. aux amortissements et dépréc.

53 943 0,37

273 625 0,54

-219 681 -80,29

Sur immobilisations : dot. aux amortis.

6 828 0,05

119 232 0,24

-119 232 -100,00

Sur actif circulant : dot. aux dépréciations

6 828 0,05

11 723 0,02

-4 895 -41,75

Autres charges

Total des charges d'exploitation (II)

14 842 113 100,87

49 047 004 97,68

-34 204 891 -69,74

Résultat d'exploitation

297 513 2,02

1 346 954 2,68

-1 049 441 -77,91

Quotes-parts résul. sur op. en com.

Produits financiers

Autres val. mob. et créances actif immo. (3)

2 081 0,01

2 433

-352 -14,48

Autres intérêts et produits assimilés (3)

9 591 0,07

21 125 0,04

-11 534 -54,60

Produits nets sur cess. de val. mob. plac.

1 670 0,01

1 670

Total des produits financiers (V)

13 342 0,09

23 558 0,16

-10 216 -43,36

Charges financières

Intérêts et charges assimilées (4)

900 0,01

6 577 0,04

-5 677 -86,32

Charges sur cessions valeurs mob. de plac.

900 0,01

171

-171 -100,00

Total des charges financières (VI)

900 0,01

6 748 0,05

-5 848 -86,67

Résultat financier

12 442 0,08

16 810 0,03

-4 368 -25,98

Résultat courant

309 956 2,11

1 363 764 2,72

-1 053 809 -77,27

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

3 199 0,02

2 465

734 29,78

Sur opérations en capital

1 740 035 11,83

1 740 035

Total des produits exceptionnels (VII)

1 743 234 11,85

2 465

1 740 769

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

7 684 0,05

3 015 0,01

4 670 154,91

Détail Compte de résultat	Du 01/11/16 Au 31/10/17		Du 01/11/15 Au 31/10/16	% CA	Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Sur opérations en capital	97 198	0,66	14 700	0,03	82 498	561,21
Dot. amortissements, dépréc., provisions	22 763	0,15	3 473	0,01	19 290	555,45
Total des charges exceptionnelles (VIII)	127 646	0,87	21 187	0,04	106 458	502,46
Résultat exceptionnel	1 615 588	10,98	-18 723	-0,04	1 634 311	
Participation des salariés aux résultats (IX)			164 396	1,12	-164 396	-100,00
Impôt sur les bénéfices (X)	507 066	3,45	307 010	0,61	200 056	65,16
Total des produits (I+III+V+VII)	16 896 202	114,83	50 419 981	100,41	-33 523 779	-66,49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 477 724	105,19	49 546 345	98,67	-34 068 621	-68,76
Bénéfice ou Perte	1 418 478	9,64	873 636	1,74	544 842	62,36
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 707					

Annexe aux comptes annuels

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017 dont le total est de 5 791 452 euros et, au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des comptes de produits est de 16 896 202 euros et dégagant un résultat de 1 418 478 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Faits caractéristiques de l'exercice

La SAS 4B a cédé, le 16 décembre 2016, la nue propriété de son fonds de commerce. Elle a cependant conservé la pleine propriété des immobilisations sur un établissement secondaire.
Cette opération a eu des conséquences sur l'actif immobilisé de la SAS 4B et sur les produits exceptionnels de l'exercice.

Titulaire du droit d'usufruit du fonds démembré sur une durée de 15 ans, la SAS 4B a mis en location gérance ce dernier à compter du 2 Janvier 2017.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2017 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont composées d'une part d'un droit au bail et d'autre part de l'usufruit des immobilisations corporelles et incorporelles démembrées sur cet exercice. Le droit d'usufruit de chaque bien démembré est amorti selon la méthode prospective, en linéaire sur sa valeur nette comptable connue à la date du démembrement, sur 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	4 à 7 ans
Matériels informatique	3 à 7 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon la durée de vie prévue.

Les immobilisations corporelles correspondent aux biens nécessaires à l'exploitation de l'établissement secondaire dont la SAS 4B a conservé la pleine propriété.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres possédés par la SAS 4B dans le capital de Systeme U (Centrale Régionale Sud) et d'Expan U Sud ont été comptabilisés en titres de participations en raison du contrôle opéré sur ces deux structures, même si ses taux de détention du capital de des denières sont inférieurs à 10 %.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Intégration fiscale

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt dans les filiales est identique à celle qui existerait en l'absence d'option pour ce régime.

Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le cice est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

S.A.S 4B

Exercice clos le 31/10/2017

au titre de l'année civile 2016, le cice s'élève à 172 190 €. la reprise de la provision du cice sur les 10 mois de l'exercice 2016 s'élève à 143 492 €.

le cice est et sera utilisé conformément à l'article 244 quater c du CGI pour financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et pour reconstituer son fonds de roulement.

« 4B »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social : Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
31290 – VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
R.C.S. TOULOUSE : 393 578 422

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 26 AVRIL 2018

Le 26 Avril 2018,
A 15 heures,

Les associés de la Société "4B" se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détiennent la totalité des actions ayant droit de vote.

Monsieur François RIBES, Commissaires aux comptes titulaire régulièrement convoqué est présent.

L'Assemblée est présidée par Madame Agnès FRUCHOU épouse BRULIERE en sa qualité de Présidente de la société TITAN, Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2017 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Fixation de la rémunération du Président de la Société ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et remplacement du Commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION 1

RESOLUTION 2

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport général du Commissaire aux comptes,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 octobre 2017,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		1 418 478 euros
- Au compte « autres réserves»	1 118 478 euros	

- A titre de dividendes	300 000 euros	
	1 418 478 euros	1 418 478 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à 4 823 158 euros et se répartiront ainsi qu'il suit :

- Capital social	40 000 euros
- Réserve légale	4 000 euros
- <u>Autres réserves</u>	<u>4 779 158 euros</u>
- TOTAL	4 823 158 euros

Il est ici précisé que le montant des dividendes par action s'établirait à 120 euros et qu'ils seront mis en paiement à compter du 1^{er} mai 2018.

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende par actions	Montant des dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %	Montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
2016	800 000 euros	320 euros	799 360 euros	640 euros
2015	600 000 euros	240 euros	599 520 euros	480 euros
2014	500 000 euros	200 euros	499 600 euros	400 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 3

RESOLUTION 4

RESOLUTION 5

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et remplacement du Commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport spécial du Commissaire aux comptes,

prend acte que les mandats :

- du Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur François RIBES, Commissaire aux comptes exerçant au 11, rue Matabiau à Toulouse 31000, et
- du Commissaire aux comptes suppléant, Cabinet HUSSON, ayant son siège à Le Belvédère à Foulayronnes (47510),

sont arrivés à expiration.

décide de :

- renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur François RIBES ;
- ne pas renouveler le mandat du Cabinet HUSSON ;
- nommer en remplacement du Cabinet HUSSON, Madame Sophie LAVIT, ayant son adresse professionnelle Le Château à Algans (81470), en qualité de Commissaire aux comptes suppléant appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions,

à compter de ce jour et pour une nouvelle durée de six (6) exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à délibérer en 2024, sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 octobre 2023.

Les Commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 6

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et plus précisément au cabinet MORVILLIERS - SENTENAC pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président et un associé.

Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Un associé

A smaller, simpler handwritten signature in black ink, appearing to be the letters 'L' and 'U' followed by a period.

4B

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros

Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche

31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

R.C.S. : TOULOUSE 393 578 422

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

4B

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €

Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

=====

- Exercice 2016/2017 -
Du 1^{er} Novembre 2016 au 31 Octobre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2017

A l'assemblée générale de la société 4B

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4B relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 4B à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en location gérance du droit d'usufruit de son fonds de commerce.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Cession de la nue-propriété de son fonds de commerce

Comme indiqué dans le paragraphe « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels, 4B, société membre du groupe TITAN a cédé la nue-propriété de son fonds de commerce à TONEKYO, membre également du groupe TITAN.

Le groupe TITAN a déterminé la valeur de cession de la nue-propriété de ce fonds de commerce. Il existe donc un risque sur le montant de cette valeur que nous avons considéré comme un point-clé de l'audit.

Comme procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par le groupe TITAN pour déterminer cette valeur.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

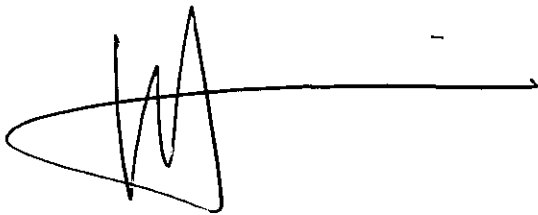
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

François RIBES
Commissaire aux comptes

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, Le 18 avril 2018

François RIBES
*Commissaire aux comptes,
inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal line extending to the right.

François RIBES
Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse
78 Allées Jean JAURES Bât. F – 31000 TOULOUSE

4B

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros

Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche

31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

R.C.S. : TOULOUSE 393 578 422

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2017

Bilan

Compte de résultat

Actif

Valeurs au 31/10/17

Valeurs au
31/10/16

Val. Brutes Amort. & dépréc. Val. Nettes

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé**Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

10 671

10 671

Autres immobilisations incorporelles

2 938 151

2 486 970

451 181

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

697

30 490

Immobilisations corporelles

Terrains

6 824

5 908

916

105 950

Constructions

149 827

126 545

23 282

19 373

Installations tech., matériel, outillages industriels

79 449

51 965

27 484

138 746

Autres immobilisations corporelles

48 299

31 664

16 634

179 550

Immobilisations corporelles en cours

219 173

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

476 520

476 520

476 776

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

1 696

1 696

2 040

Prêts

1 325

Autres immobilisations financières

327 324

327 324

330 519

Total de l'actif immobilisé (I)

4 038 761

2 703 053

1 335 708

1 504 639

Actif circulant**Stocks et en-cours**

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

66 703

66 703

2 951 477

Avances et acomptes versés sur commandes

1 140

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

14 749

14 749

145 331

Autres créances (3)

2 263 507

2 263 507

1 409 742

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

1 507 847

1 507 847

1 213 260

Instruments de trésorerie**Disponibilités**

601 751

601 751

2 069 871

Charges constatées d'avance (3)

1 188

1 188

132 883

Total de l'actif circulant (II)

4 455 744

4 455 744

7 952 341

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)**Primes de remboursement des emprunts (IV)****Écarts de conversion actif (V)****Total de l'actif (I + II + III + IV + V)**

8 494 505

2 703 053

5 791 452

9 456 979

(1) Dont droit au bail

10 671

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

10 671

Passif	Valeurs au 31/10/17	Valeurs au 31/10/16
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 660 680	3 587 045
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 418 478	873 636
Situation nette	5 123 158	4 504 680
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	5 123 158	4 504 680
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I) Bis		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	170 468	79 525
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 682	44 125
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	281 503	3 458 482
Dettes fiscales et sociales	71 138	1 203 735
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		153 025
Autres dettes	121 502	13 408
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	668 294	4 952 299
Écarts de conversion passif (IV)		
Total du passif (I + II + III + IV)	5 791 452	9 456 979
(1) Dont à plus d'un an	142 149	42 978
(1) Dont à moins d'un an	526 145	4 909 321
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Détail Compte de résultat			Du 01/11/16 Au 31/10/17		% CA	Du 01/11/15 Au 31/10/16		% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)										
Ventes de marchandises	13 582 938	92,31	49 675 678	98,93	-36 092 740	-72,66				
Production vendue (biens et services)	1 131 370	7,69	537 857	1,07	593 513	110,35				
Montant net du chiffre d'affaires	14 714 307	100,00	50 213 536	100,00	-35 499 228	-70,70				
Subventions d'exploitation	7 127	0,05	10 489	0,02	-3 361	-32,05				
Reprises provis. (amorts), trans. charges	413 861	2,81	154 096	0,31	259 765	168,57				
Autres produits	4 331	0,03	15 838	0,03	-11 507	-72,65				
Total des produits d'exploitation (I)	15 139 626	102,89	50 393 958	100,36	-35 254 332	-69,96				
Charges d'exploitation (2)										
Achats de marchandises	8 671 874	58,93	38 630 669	76,93	-29 958 795	-77,55				
Variation de stocks	3 003 918	20,41	56 999	0,11	2 946 920					
Achats mat. premières et autres approvis.	22 173	0,15	104 915	0,21	-82 741	-78,87				
Variation de stocks	28 636	0,19	-8 433	-0,02	37 070	439,56				
Autres achats et charges externes	2 039 097	13,86	5 590 811	11,13	-3 551 714	-63,53				
Impôts, taxes et versements assimilés	222 720	1,51	564 417	1,12	-341 697	-60,54				
Salaires et traitements	510 086	3,47	2 866 043	5,71	-2 355 957	-82,20				
Charges sociales	282 837	1,92	837 004	1,67	-554 167	-66,21				
Dot. aux amortissements et dépréc.										
Sur immobilisations : dot. aux amortis.	53 943	0,37	273 625	0,54	-219 681	-80,29				
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations			119 232	0,24	-119 232	-100,00				
Autres charges	6 828	0,05	11 723	0,02	-4 895	-41,75				
Total des charges d'exploitation (II)	14 842 113	100,87	49 047 004	97,68	-34 204 891	-69,74				
Résultat d'exploitation	297 513	2,02	1 346 954	2,68	-1 049 441	-77,91				
Quotes-parts résul. sur op. en com.										
Produits financiers										
Autres val. mob. et créances actif immo. (3)	2 081	0,01	2 433		-352	-14,48				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 591	0,07	21 125	0,04	-11 534	-54,60				
Produits nets sur cess. de val. mob. plac.	1 670	0,01			1 670					
Total des produits financiers (V)	13 342	0,09	23 558	0,16	-10 216	-43,36				
Charges financières										
Intérêts et charges assimilées (4)	900	0,01	6 577	0,04	-5 677	-86,32				
Charges sur cessions valeurs mob. de plac.			171		-171	-100,00				
Total des charges financières (VI)	900	0,01	6 748	0,05	-5 848	-86,67				
Résultat financier	12 442	0,08	16 810	0,03	-4 368	-25,98				
Résultat courant	309 956	2,11	1 363 764	2,72	-1 053 809	-77,27				
Produits exceptionnels										
Sur opérations de gestion	3 199	0,02	2 465		734	29,78				
Sur opérations en capital	1 740 035	11,83			1 740 035					
Total des produits exceptionnels (VII)	1 743 234	11,85	2 465		1 740 769					
Charges exceptionnelles										
Sur opérations de gestion	7 684	0,05	3 015	0,01	4 670	154,91				

Détail Compte de résultat			Du 01/11/16 Au 31/10/17		% CA	Du 01/11/15 Au 31/10/16		% CA	Variation	
									en valeur	en %
Sur opérations en capital	97 198	0,66	14 700	0,03	82 498	561,21				
Dot. amortissements, dépréc., provisions	22 763	0,15	3 473	0,01	19 290	555,45				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	127 646	0,87	21 187	0,04	106 458	502,46				
Résultat exceptionnel	1 615 588	10,98	-18 723	-0,04	1 634 311					
Participation des salariés aux résultats (IX)			164 396	1,12	-164 396	-100,00				
Impôt sur les bénéfices (X)	507 066	3,45	307 010	0,61	200 056	65,16				
Total des produits (I+III+V+VII)	16 896 202	114,83	50 419 981	100,41	-33 523 779	-66,49				
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 477 724	105,19	49 546 345	98,67	-34 068 621	-68,76				
Bénéfice ou Perte	1 418 478	9,64	873 636	1,74	544 842	62,36				
(3) Dont produits concernant les entités liées			1 707							

L'Annexe

Annexe aux comptes annuels

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2017 dont le total est de 5 791 452 euros et, au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des comptes de produits est de 16 896 202 euros et dégageant un résultat de 1 418 478 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2016 au 31/10/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Faits caractéristiques de l'exercice

La SAS 4B a cédé, le 16 décembre 2016, la nue propriété de son fonds de commerce. Elle a cependant conservé la pleine propriété des immobilisations sur un établissement secondaire.

Cette opération a eu des conséquences sur l'actif immobilisé de la SAS 4B et sur les produits exceptionnels de l'exercice.

Titulaire du droit d'usufruit du fonds démembré sur une durée de 15 ans, la SAS 4B a mis en location gérance ce dernier à compter du 2 Janvier 2017.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/10/2017 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont composées d'une part d'un droit au bail et d'autre part de l'usufruit des immobilisations corporelles et incorporelles démembrées sur cet exercice. Le droit d'usufruit de chaque bien démembré est amorti selon la méthode prospective, en linéaire sur sa valeur nette comptable connue à la date du démembrement, sur 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	4 à 7 ans
Matériels informatique	3 à 7 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon la durée de vie prévue.

Les immobilisations corporelles correspondent aux biens nécessaires à l'exploitation de l'établissement secondaire dont la SAS 4B a conservé la pleine propriété.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres possédés par la SAS 4B dans le capital de Systeme U (Centrale Régionale Sud) et d'Expan U Sud ont été comptabilisés en titres de participations en raison du contrôle opéré sur ces deux structures, même si ses taux de détention du capital de des denières sont inférieurs à 10 %.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Intégration fiscale

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt dans les filiales est identique à celle qui existerait en l'absence d'option pour ce régime.

Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le cice est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

S.A.S 4B

Exercice clos le 31/10/2017

au titre de l'année civile 2016, le cice s'élève à 172 190 €. la reprise de la provision du cice sur les 10 mois de l'exercice 2016 s'élève à 143 492 €.

le cice est et sera utilisé conformément à l'article 244 quater c du cgi pour financer l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et pour reconstituer son fonds de roulement.

Note sur le bilan actif

Fonds commercial

Désignation	Valeur nette	Achetés	Réévalués	Reçus en apport
Droit au bail	10 671			
Total	10 671			

Commentaires sur immobilisations

La colonne "virement de poste à poste", du tableau ci-dessous met en évidence pour chaque catégorie de biens, le reclassement des biens antérieurement détenues en pleine propriété au poste "Autres immobilisations incorporelles". Ce dernier regroupe maintenant le droit d'Usufruit de chaque bien démembré.

Commentaires sur amortissements

La colonne "Diminution" met en évidence le reclassement des amortissements pour chaque catégorie de biens antérieurement détenus en pleine propriété au poste amortissements des "Autres immobilisations incorporelles". Ce dernier regroupe le droit d'Usufruit de chaque bien démembré.

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	143 352	3 200 319	394 849	2 948 822
Immobilisations corporelles	4 148 351	160 441	4 024 393	284 399
Immobilisations financières	810 660	1 617	6 737	805 539
Total	5 102 363	3 362 377	4 425 979	4 038 761
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	112 165	55 952	-2 318 853	2 486 970
Immobilisations corporelles	3 485 559	20 755	3 290 231	216 083
Total	3 597 724	76 707	971 378	2 703 053

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	327 324	327 324	
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	14 749	14 749	
Autres créances	2 263 507	2 263 507	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 696
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 319
Autres créances	282 348
Disponibilités	1 621
Total	290 984

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Le capital social s'élève à 40 000 €, divisé en 2 500 actions de 16 € chacune et de même catégorie.

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	2 500	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	2 500	16

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	170 468	28 319	83 541	58 607
Emprunts et dettes financières divers	22 128	22 128		
Groupes et associés	1 554	1 554		
Fournisseurs et comptes rattachés	281 503	281 503		
Dettes fiscales et sociales	71 138	71 138		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	121 502	121 502		
Produits constatés d'avance				
Total	668 294	526 145	83 541	58 607

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	694
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 763
Dettes fiscales et sociales	45 152
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	121 502
Total	193 110

Mission de présentation - Cf l'attestation de l'expert-comptable

Engagements financiers

Engagements donnés

La SAS 4B a donné à la Société Générale en garantie du remboursement d'un emprunt contracté par une SCI le nantissement du fonds de commerce dont elle détient l'usufruit.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiounnements, avals et garantie donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	2 102					2 102
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de location financement						
Total	2 102					2 102

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
Total	2 102			2 102

Identité de la société consolidante

LA SAS 4B appartient au périmètre de consolidation du groupe TITAN dont la société mère est la SAS TITAN domiciliée ZAC de Borde Blanche à Villefranche de Lauragais (31 290) - Siret: 487 491 532 00023 RCS de Toulouse.
Pour l'exercice clos au 31 Octobre 2017, le groupe Titan est exempté de l'obligation légale d'établir et de publier des comptes consolidés en application de l'article R. 233-16 du Code de Commerce.

Transactions entre parties liées

Le montant des différentes prestations facturées par la société mère à sa société fille: la SAS 4B s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2017 à 247 640 €.

Autres informations

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Commissaires aux comptes

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	7 000	14 000
Total	7 000	14 000

Créances et dettes non comptabilisées d'impôt différé

Nature	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- O.R.G.A.N.I.C.		9 199				9 199
- autres		39 536				39 536
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Autres évaluations dérogatoires (à ventiler)						
Total		48 735				48 735
II. éléments à imputer (1)						
1 Déicits reportables fiscalement						
2 Amortissements différés						
3 Moins values à long terme						
3 Autres						
III. éléments à imputer (1)						
1 Réserve spéciale des plus-values à long terme						
2 Réserve spéciale des profits de construction						
3 Autres						